

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3875 (Rect)

présenté par
Mme Le Meur

à l'amendement n° 582 (Rect) de M. de Courson

APRÈS L'ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.